

Les Collines Bleues

recrute de nouveaux représentants des familles pour le Conseil de la Vie Sociale !

Qu'est-ce que le Conseil de la Vie Sociale ?

Le Conseil de la vie Sociale c'est 4 réunions par an, permettant aux familles de prendre part à la mise en œuvre de projets.

Le **CVS** est consulté pour tout ce qui touche la vie quotidienne, l'organisation interne, l'animation et la vie culturelle, la tarification et les travaux d'entretien.



Le mot de la **présidente du Conseil de la Vie Sociale**, Madame Kervoas, **résidente** aux Collines Bleues :

« Le maintien de la présence des familles serait **bienvenu** au Conseil de la Vie Sociale, vous y apprendrez bien des choses et vos remarques nous intéresseraient beaucoup. Faites un effort de participation ; vous êtes les bienvenus au Conseil de la Vie Sociale et **nous comptons sur vous** et vos témoignages. »

- ✓ Vous êtes membre de la famille d'un(e) résident(e) de l'EHPAD Les Collines Bleues,
- ✓ Vous vous intéressez à la vie quotidienne de l'EHPAD,
- ✓ Vous souhaitez pouvoir donner votre avis et faire des propositions sur le fonctionnement de l'établissement.

Demandez le coupon réponse à l'accueil !

Vous avez la possibilité d'assister, en tant qu'observateur, au **CVS du 15 juin**. N'hésitez pas à en faire la demande auprès de l'accueil !

**Ayez plus d'impact sur
la vie de vos aînés !**

